ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sang

Question écrite n° 94153

Texte de la question

M. Yannick Favennec souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées ou à mobilité réduite pour accéder aux camions de dons du sang. Il lui demande dans quelle mesure l'accessibilité généralisée aux établissements ouverts au public, dans un délai de dix ans maximum, prévue par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, pourrait être accélérée afin d'offrir la possibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de donner leur sang, en facilitant leur accès aux camions de l'EFS.

Données clés

Auteur : M. Yannick Favennec
Circonscription : Mayenne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94153
Rubrique : Sang et organes humains
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4877